# LEGENDE

Nord

- Limite de zone et de secteur.
- Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou à créer.
- Emplacement Réservé.
- Marges de recul des constructions par rapport à l'axe de la route.
- Périmètre faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P)
- Quartier dans lequel doit être préservé la diversité commerciale.
- Périmètre de protection Rappproché du Champ captant de Peyrouse (voir tous les périmètres sur le plan n°4.2.6)
- Risque érosion des berges - zone non aedificandi de 10 m de part et d'autres des cours d'eau (Tracé indicatif, se référer au règlement écrit)
- Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau (EBF).
- Périmètre de protection autour de la station d'épuration des eaux usées.
- Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

## Eléments remarquables du patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

- Elément remarquable du patrimoine bâti. (cf. liste en annexe du règlement écrit)

## Zones inondables

- Enveloppe des zones inondables du PPRi de la commune : Se référer au Plan de Préventions des Risques naturels d'Inondation approuvé par arrêté préfectoral le 04/04/2014 (reportée de manière indicative sur les plans de zonage, voir détails en annexe 5.1.3)
- Enveloppe des zones de débordement et de ruissellement pluvial indifférencié (issues de la méthode Exzeco) : voir plan de zonage 4.2.5

0 100 200 m


Mairie de MARGUERITTES
Rue Gustave de Chanaleilles
30320 Marguerittes
Tél : 04 66 75 59 60

Chargé d'étude :
ADELE SFI URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adele-sfi@adelesfi.fr


Plan cadastral, source :
DGFiP © 202412 - Lambert 93
Droit de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
GEOSOFT
Une société AMJ Groupe
Tél : 04 42 61 72 20
E-mail :
contact@geo-soft.fr

4.2.1
Ref : mar156plu23r1_d8p
05/10/2026

Communauté d'agglomération Nîmes Métropôle

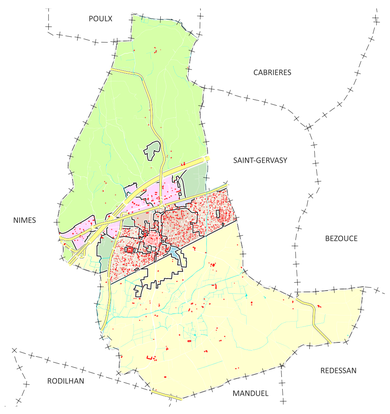
# Commune de Marguerittes

# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Révision n°1

## Règlement graphique : Plan de zonage général

Echelle : 1/8000ème




Approbation du PLU : DCM du 06 mars 2014
Arrêt du projet de révision du PLU : DCM du 17 décembre 2025
Approbation de la révision du PLU : DCM du 4 novembre 2026


ADELE SFI et GEOSOFT déclinent toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.


## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

| N° | Désignation | Bénéficiaire | Superficie (m²) |
|---|---|---|---|
| 1 | Chemin le long du Canabou | Commune | 1 236 |
| 2 | Elargissement de la rue du Canabou | Commune | 112 |
| 3 | Aménagement d'un parc urbain - Peyrouse | Commune | 14 580 |
| 4 | Extension du terrain station de pompage | Nîmes Métropole | 792 |
| 5 | Bassin de rétention des eaux pluviales | Commune | 20 839 |
| 6 | Création d'une liaison douce entre le centre du village et les équipements ainsi que création de stationnements | Commune | 1 640 |
| 7 | Elargissement de voie - Chemin de Rodilhan | Commune | 507 |
| 8 | Extension de la station d'épuration | Nîmes Métropole | 11 129 |
| 9 | Aménagement d'un nouveau cimetière | Commune | 16 926 |

Voir le plan 4.2.2 au 1/2500ème